

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRAT POUR :
Recrutement d'un consultant pour le système de facturation de la centrale solaire

NOTE D'INFORMATION

Pays : **République de Djibouti**

Agence d'exécution : **Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)**

Nom du Projet : **Projet réponse en développement aux Déplacements dans la Corne de l'Afrique (Région Djibouti).**

Numéro de Prêt: **DJ-6666 (IDA- ADDITIONNEL)**

Nom de l'appel d'offres : **recrutement d'un consultant pour le système de facturation de la centrale solaire**

Méthode d'acquisition: entente directe

Préférence nationale (Oui ou Non) : NON

Préférence régionale (Oui ou Non) : NON

Date : 10/09/2023

Date limite de remise des offres et ouverture : NA

Date rapport d'évaluation : NA

Date pv CNM : NA

Nom du soumissionnaire: **MOHAMED ISMAEL FARAH**

Adresse: Djibouti

TEL: 77820390

medisfar@gmail.com

Prix du Marché : **1 620 000 FDJ TTC**

Durée d'exécution du Marché : 3semaines

Résumé de l'objet du Marché attribué:

Nombre total de soumissionnaires: NA

NOTE EXPLICATIVE POUR L'ENTENTE DIRECTE

La conception d'une application de facturation de consommation d'électricité s'inscrit dans l'ensemble du processus d'extension de la Centrale d'Ali Adde. Cette application tiendra compte notamment de :

- la gestion des clients (client actif, inactif, en litige, etc.),
- la gestion des contrats (à l'étude, en attente de branchement, suspendu, etc.),
- la relève (découpage par zone, QR code sur compteur, géo localisation, etc.),
- la gestion de la caisse.

La centrale actuelle a un système très basique qu'on ne peut pas développer pour répondre aux exigences de la nouvelle centrale, étendue et avec plus de 300 ménages à satisfaire. Ainsi, il faut cette nouvelle application.

L'ADDS a déjà eu recours aux services d'un consultant pour la facturation de l'énergie à Holl Holl et à Ali Adde actuellement. Elle souhaite faire appel **par entente directe** avec ce même consultant qui a donné satisfaction pour la conception et l'installation du nouveau système. Ce choix se fonde sur les compétences du consultant, le délai restant très contraint du projet et surtout sur la continuité du service.

Conclusion :

Suite a explication justifiée de la note, la sous-commission juge acceptable et conforme l'offre du consultant pour avoir rempli tous les critères.

Par conséquent, la sous-commission propose de retenir l'offre du consultant MOHAMED ISMAEL FARAH pour un montant total révisé de **1 620 000 FDJ TTC (un million six cent vingt mille franxs TTC** pour la prestation.

Consultant MOHAMED ISMAIL FARAH : CONTRAT N°039/2023/CO/ADD-PRDDCA/ADDS

N.B. : Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.